



Saint-Bruno-de-Guigues

JARDINER

Y'A-T-IL DES CITOYENS DE GUIGUES QUI N'ONT PAS DE PLACE POUR LE FAIRE ???

- PLUS D'INFOS À LA PAGE XX -



Saint-Bruno-de-Guigues



Témiscamingue

Là où on vit

Le Babillard

MAI 2020

Pour communiquer avec nous :

21, Principale Nord

J0Z 2G0

819 728-2186

www.temiscamingue.net/guigues

 Municipalité de St-Bruno-de-Guigues

Table des matières

INFOS MUNICIPALES	2
LA COUR D'ÉCOLE.....	8
BONNES PRATIQUES	10
INFOS ORGANISMES	11
LES PETITES ANNONCES.....	21

Calendrier du conseil

Soyez par la présente avisés que les membres du conseil ont adopté le calendrier des séances régulières pour l'année 2020, comme suit :

Lundi 13 janvier	Lundi 10 février	Lundi 9 mars
Lundi 6 avril	Lundi 11 mai	Lundi 8 juin
Lundi 6 juillet	Lundi 3 août	Mardi 8 septembre
Lundi 5 octobre	Lundi 9 novembre	Lundi 7 décembre

À compter de 19 h 30

Salle du conseil | 4 Mrg. Moreau Est
(à moins d'avis contraire)

Horaire bureau

Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30
21, rue Principale Nord
www.temiscamingue.net/guigues

En cas d'urgence

Vous pouvez rejoindre
en tout temps :

Serge Côté : 629-6912
Sylvain Lacroix : 629-9004

Horaire biblio

Mardi et jeudi de 18 h 30 à 19 h 30
Pour infos : 819 728-2910 #4275.

Horaire Écocentre

**Relais d'écocentre
Saint-Eugène**

Mercredi 13 h à 16 h.
Samedi 9 h à 15 h,

**Écocentre Fabre
819 634-2233**

Lundi au **vendredi**
9 h à 16 h.

Nouveaux Guizous

Vous êtes nouveaux résidents de Guigues?
Passez faire un tour au bureau municipal.

Vous pouvez également communiquer
avec le service d'accueil des nouveaux
arrivants au CJET :

**Marion Hallée / Guillaume Gonzalez
819 622-2538**

Groupes Facebook

Pour vous tenir informé des différents
projets et activités dans la municipalité,
joignez les groupes Facebook :

**Municipalité de St-Bruno-de-Guigues
Arena du Colisée**

Prochain Babillard

Apportez vos articles / publicités
avant le 8 juin 2020

en personne
au bureau municipal
par courriel

ag.guigues@mrctemiscamingue.qc.ca

INFOS MUNICIPALES



*Saint-Bruno
de-Guiques*

Chers citoyens,
Chères citoyennes,

Cela fait déjà plus de 8 semaines que nous vivons la pandémie de la Covid-19 dans la municipalité, au Témiscamingue et partout dans le monde. Je tiens à souligner votre implication à respecter les règles émises par la santé public. Je sais que c'est difficile, mais on doit continuer si l'on veut se protéger et protéger les autres.

De plus, je tiens particulièrement à souligner l'entraide entre nous. Soit celle familiale, soit celle entre ami ou encore soit celle offerte à des personnes vulnérables, par des appels téléphoniques, des repas offerts ou aller à l'épicerie. Ces attentions ont permis de contrer l'isolement, éviter le découragement et assurer les besoins essentiels de tous.

Dans les derniers jours, des enfants ont repris le chemin de l'école et d'autres de l'école à la maison. Les parents ont eu de grandes réflexions à faire dans le meilleur intérêt de leurs enfants. Je tiens à souligner la créativité et l'implication de nos enseignantes et enseignants pour accueillir sécuritairement les enfants. De revoir les enfants reprendre l'école nous permet de voir que la vie reprend son cours. Votre courage, votre jovialité nous ressaisi et nous donne à nous aussi le goût d'aller de l'avant.

J'ai une pensée pour nos finissants du secondaire 5. Je tiens à vous dire que vos efforts investis tout au long de votre secondaire sont remarquables et que la fin imposée par le Covid-19 n'est pas à la hauteur de votre parcours.

Certain de nos commerces reprennent du service et se joigne à ceux qui nous ont offerts un service essentiel et exceptionnel. Cette pandémie nous demande à revoir notre façon de faire. Ce temps d'arrêt en est un de réflexions et de changements. Une des leçons que j'ai le goût que l'on s'attarde est les achats de proximité et l'autosuffisance.

Soutenons notre économie locale par l'achat en région. La situation économique laissé par le Covid-19 nous amènes à modifier nos habitudes d'achat. Soyons solidaire et favorisons l'achat des produits vendus chez-nous.

Bientôt la chaleur, je le souhaite se joindra à nous. J'invite chaque foyer à cultiver un aliment cet été ou à se joindre aux jardins communautaires. En utilisant des espaces verts pour se nourrir, on contribue à reconstruire notre rapport face à l'environnement et à la consommation.

Gardons espoir, soyons solidaire. Ça va bien aller.

Carmen Côté, mairesse

ÉTAT DE LA SITUATION GÉNÉRALE

Il n'y a pas eu de changement depuis le mois dernier et la situation persiste : le bureau municipal est fermé, mais le portique à l'entrée est accessible. Tous les employés habituels sont au poste, cependant, seule Hélène Laverdière est au bureau municipal pour répondre aux demandes téléphoniques. N'hésitez pas à communiquer avec elle au 819 728-2186 pour toute information. Vous pouvez également communiquer directement avec Serge Côté au 819 629-6912.

On profitera de la situation actuelle pour déménager vers les nouveaux locaux de la caisse à la fin du mois. Nous vous informerons des développements en temps opportuns.

TENUE DES SÉANCES RÉGULIÈRES

Des mesures exceptionnelles sont prises pour éviter la propagation du virus, comme celle d'autoriser la tenue des réunions du conseil municipal à huis clos. La rencontre de mai s'est tenue le 11 mai dernier. Vous pouvez écouter l'audio de la rencontre sur le site internet de la municipalité www.guigues.ca/conseil-municipal. Le procès-verbal sera également publié dans les prochaines semaines. La séance du mois de juin se tiendra le 8 et nous vous aviserons si les directives changent d'ici là, à savoir si la rencontre aura lieu à huis clos ou non.

LUMIÈRES AU TERRAIN DE BALLE

Considérant que les supports des lumières ne sont plus sécuritaires, on regarde si tout le système doit être changé ou si on peut ne changer que les supports qui sont problématiques. Une chose est certaine, les supports seront changés cette année. Pour les lumières, à suivre!

CAMP DE JOUR

Au moment d'écrire ces lignes, la situation du camp de jour était toujours à l'étude à la ville de Ville-Marie. Depuis maintenant 3 ans, la municipalité de Saint-Bruno-de-Guigues participe au financement du camp de jour avec les municipalités de Fabre, Lorrainville, Duhamel-Ouest et Ville-Marie, camp de jour qui se tient à Ville-Marie. Malgré le contexte actuel, la municipalité de Saint-Bruno-de-Guigues maintient son engagement encore cette année, si le camp de jour a lieu, bien entendu. Par contre, comme tout peut changer rapidement, soyez assurés que vous serez informés dès que la décision officielle sera prise par la ville de Ville-Marie.

RÈGLEMENT - PRÉVENTION INCENDIE

Pour tenir compte de la Régie intermunicipale de la sécurité incendie au Témiscamingue (RISIT), la municipalité doit mettre à jour la réglementation relative à la prévention incendie. Ce règlement regroupe les informations relatives aux alarmes incendie, aux feux (ambiance, joie, industriel), ainsi que d'autres éléments en lien avec la prévention incendie. Un projet sera soumis prochainement pour adoption ultérieure par le conseil.

RÈGLEMENT - DISTRICTS ÉLECTORAUX

Le règlement relatif à la division de la municipalité en district électoraux n'ayant reçu aucune opposition, celui-ci a été adopté lors de la séance du 11 mai. Il sera transmis à la Commission de la représentation électorale du Québec pour approbation.

ENTRETIEN - VOIRIE LOCALE

Le conseil a adopté une résolution confirmant qu'une somme de 255 000 \$ avait été dépensée pour l'entretien du réseau routier municipal en 2019 (grattage, abat-poussière, entretien d'hiver, etc.), confirmant que la subvention de 126 000 \$ avait été dépensés à bon escient.

PLAN DE SUBDIVISION

Un plan de subdivision pour construction a été partiellement accepté sur le lot 4 364 121. Il s'agit d'un lot situé à l'extrémité nord du chemin de la Baie-de-la-Mine.

CONTRAT - ABAT-POUSSIÈRE

Le contrat de fourniture et d'épandage de l'abat-poussière a été octroyé à la compagnie RM entreprises de Saint-Bruno-de-Guigues au montant de 23 520 \$ plus taxes.

INSPECTION - DALLE DE BÉTON AU COLISÉE

À la fin de la saison, nous avons pu constater une fissure importante dans la dalle de béton de la patinoire. Une vérification sera faite avec une firme d'ingénieur pour analyser quelles sont les solutions pour corriger la situation.

MAISON DES JEUNES, INTERNET ET PONT COUVERT

Les élus ont accepté une participation de 100 \$ pour la campagne de financement de la maison des jeunes, ont appuyé une résolution pour que des pressions soient faites au gouvernement fédéral pour l'accès à internet haute vitesse partout au Témiscamingue, et pour valider la couleur du pont couvert qui sera repeint l'an prochain.

NIVEAU DU LAC TÉMISCAMINGUE

À pareille date l'an dernier, le niveau du lac était un mètre plus élevé. Il y a tout lieu de croire que nous aurons un « doux printemps » à cet égard.

RÈGLEMENT SUR LES CHIENS

Toujours pas de nouveau à ce sujet, plus d'informations à venir.

SÉANCES DE LA MRC : ENREGISTREMENT AUDIO

Il est possible d'écouter en audio les séances de la MRC à l'adresse suivante : <http://www.mrctemiscamingue.org/documentation-enregistrement-des-seances/>



NE MANQUEZ PAS LES ENCOMBRANTS DÈS LUNDI 25 MAI 2020

Mettez vos gros objets au chemin le dimanche soir (24 mai 2020).



**N'ENTRENT PAS
DANS LES BACS**

CONSIGNES

- Assurez-vous d'abord que vous ne pouvez disposer de l'objet vous-même dans vos bacs, à un point de dépôt municipal, à un REL ou à l'Écocentre.
- Triez vos objets au chemin et faites le tout proprement SVP (fuites d'huile, mousse, etc.) afin de faciliter et de respecter le travail des gens qui effectueront la collecte.
- Soyez patient car les objets sont ramassés par catégories sur plusieurs jours...votre BBQ finira par partir un jour ou l'autre, n'ayez crainte.
- Ne pas mettre de matériaux de construction tels papier-brique, gypse, finition, etc.
- Nous ramassons les encombrants, pas vos sacs de feuilles mortes ni vos bottes pleines de trous, ils resteront sur place.

RAPPEL

Relais d'écocentre de St-Eugène

Mercredi de 13 h @ 16 h

Samedi de 9 h @ 15 h

Écocentre de Fabre

Lundi au vendredi de 9 h @ 16 h

Bureau de poste de Guigues

Cartouche d'encre

Garage municipal de Guigues

Peinture, batteries, huiles, RDD

Résidus Domestiques Dangereux



JARDINER

**Y'A-T-IL DES CITOYENS DE GUIGUES QUI
N'ONT PAS DE PLACE POUR LE FAIRE ???**

- DITES-LE NOUS AVANT LE 22 MAI 2020 -

MISE EN CONTEXTE

Un gentil couple de Guigues (Ti-Marc et Danièle) a offert à la municipalité de leur prêter un terrain dans l'intention que celui-ci puisse être mis à la disposition des citoyens de Guigues n'ayant pas, ou pas assez d'espace pour pour jardiner...une belle opportunité !

Ce projet sera mis de l'avant dans la mesure où il répond à un besoin. Avant de procéder à des travaux de sol et d'aménagement, la municipalité de Guigues désire valider le besoin réel et l'intérêt des citoyens, des familles, de l'école, des organismes, etc. pour un tel projet. En gros, si personne ne manifeste le besoin, y'en aura pas !

LE COÛT

Pour la première année, le conseil offrira gratuitement des espaces en fonction des besoins ex: 20' X 20'^(X), non-clôturés incluant :

- Sol prêt à semer avec engrais naturel (fumier de mouton)
- Accès à l'eau

(X) dimension approx. car il sera possible d'adapter l'espace.

FONCTIONNEMENT

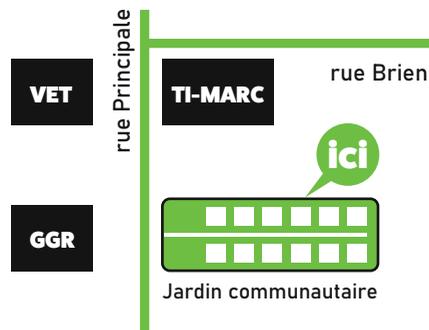
Chaque utilisateur gère son jardin, ses semences, ses outils etc.

POUR INFOS / QUESTIONS

Vous avez le goût, dites-le nous d'ici le **22 mai 2020**.
819 728-2179 | ag.guigues@mrctemiscamingue.qc.ca

OÙ SE SITUE LE TERRAIN ?

À la sortie sud du village, du côté Est de la route 101, tout juste devant les **AUTOBUS GGR**.





LA COUR D'ÉCOLE

En collaboration avec l'École Marie-Assomption de Guigues



Les élèves de l'école Marie-Assomption sont de retour!

C'est dans un contexte différent que les élèves ont fait leur rentrée lundi le 11 mai dernier. 57% des élèves sont revenus en classe. Des règles de distanciation, de circulation et d'hygiène ont été installées afin de respecter les demandes du gouvernement. Les élèves étaient bien contents de se revoir et se sont adaptés rapidement à ces nouvelles mesures.

VOICI CERTAINS DE LEURS COMMENTAIRES

- C'est agréable car on est pas beaucoup dans la classe!
- On dîne en classe.
- La routine est difficile à reprendre car on a été longtemps à la maison.
- Il y a de la musique pendant les récréations!
- On doit toujours penser à garder 2 m de distance.
- C'est plate car on ne peut pas travailler en équipes.
- C'est cool de revoir nos amis!
- On se lave les mains très souvent.



A L'ÉCOLE MARIE-ASSOMPTION, ON EST CHAMPION!



57%
(85 sur 149) des élèves
sont de retour en classe

BONNES PRATIQUES

PRÉPARATION DES MATIÈRES RECYCLABLES

Avant de déposer vos matières recyclables dans votre bac bleu, assurez-vous de bien les préparer en vue de leur récupération :

- ♦ Défaites les boîtes de carton pour éviter qu'elles prennent trop d'espace
- ♦ Séparez les divers types d'emballages d'un même produit (par exemple, le sac de plastique d'une boîte de céréales)
- ♦ Retirez les coupons de caisse et les circulaires des sacs en plastique (ex. : Publi-Sac)
- ♦ Il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes et les fenêtres des enveloppes

PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION REP

La responsabilité élargie des producteurs (REP) consiste à ce que les produits visés par ce programme fassent l'objet de récupération et de valorisation par les entreprises qui les mettent en marché. Au Québec, les produits visés par la REP sont regroupés à l'intérieur des cinq catégories suivantes :

1. les produits électroniques
2. les piles et les batteries
3. les lampes au mercure
4. les peintures et leurs contenants
5. les huiles, les liquides de refroidissement, les antigels, leurs filtres, leurs contenants et d'autres produits assimilables

Tous ces produits ne devraient donc pas se retrouver dans aucun de vos bacs de collecte sélective, mais bien dans les relais d'écocentre locaux (REL) ou à l'Écocentre de Fabre. Consulter votre municipalité pour connaître le point de dépôt le plus près de chez vous.

BALAYAGE DES CHEMINS AU LAC / BESOIN DE SABLE?

Si vous voyez les employés municipaux dans votre secteur, il est possible de leur demander de faire livrer, dans le secteur, le sable ramassé lors des opérations de balayage. Pour plus d'infos, communiquez avec Sylvain Lacroix au 819 629-9004.

RAMASSE LA TERRE

Extrait du Facebook Zéro Déchet. «On ne peut pas se rassembler :(Pourtant, rien ne nous empêche de ramasser des déchets, dans les lieux près de nos maisons! hihi ! Le samedi 30 mai 2020, jour de la Saint-Ferdinand, on invite tous les Témisc-Abitibiens à sortir de chez eux avec deux sacs et des gants, et à aller ramasser des déchets autour de chez soi : au parc, sur le trottoir, sur la plage, etc! Au retour à la maison, on se lave les mains!

PS : On s'est informé auprès de la sécurité publique et ils sont d'accord avec la tenue de cette activité!» [Ambassadeurs Zéro Déchet Abitibi-Témiscamingue](#)



TRUCS ET ASTUCES

MRC de Témiscamingue :

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes
Ville-Marie (Québec) J9V 1X8
Téléphone : 819 629-2829
Télécopieur : 819 629-3472
mrct@mrctemiscamingue.qc.ca

Consultez le
www.mrctemiscamingue.org



Le Domaine Breen sera fermé cet été!

Guigues, le 12 mai 2020. Suite à l'évolution des événements par rapport à la Covid-19, les administrateurs de la Société d'Histoire de Guigues ont pris la décision de fermer le Domaine Breen pour la saison estivale 2020, non pas sans un pincement au cœur! Cette décision s'appuie en grande partie par les mesures adoptées par le gouvernement du Québec, de respecter en tout temps la distanciation sociale. L'espace étant trop restreint, il serait difficile, voire même impossible à appliquer. La santé et la sécurité des visiteurs, des employés et des partenaires sont la priorité dans la prise de cette décision. Les recommandations de la municipalité de St-Bruno-de-Guigues vont également en ce sens.

La coordonnatrice, Odette Caron, sera disponible en télétravail. Nous profiterons de ce temps de pause pour faire des travaux extérieurs de réparation des murs sud et ouest. Nous travaillerons aussi à préparer les documents nécessaires en vue de présenter l'agrément, une demande de reconnaissance auprès du Ministère de la Culture et des Communications, et nous nous referons une beauté dans les jardins.

Prenez note que les gens pourront aller marcher dans nos jardins au cours de la période estivale. Soyez à l'affût de la page Facebook qui restera active tout au long de l'été.

Passez un bel été, nous avons hâte de vous revoir à l'été 2021!

-30-

Source : Odette Caron, coordonnatrice, domainebreen@hotmail.com

24, rue Principale Nord (route 101) à St-Bruno-de-Guigues / 819 728-2295



domainebreen.com

En vedette



Outil

Prêt à cultiver votre potager?

Voici quelques conseils pour vous aider à démarrer votre potager du bon pied. En prime, on vous offre des plans simples pour vous guider pas à pas.



Recette

Tartare de légumes du jardin

Voici un aperçu de ce que vous pourrez préparer de délicieux avec la future récolte de votre potager.



Avis

Défi Santé et COVID-19

En raison de la situation actuelle entourant la COVID-19, nous vous invitons à participer au Défi Santé en respectant en tout temps les recommandations du gouvernement pour vous protéger et protéger les autres.

DÉFI SANTÉ / Se faire un petit coin de jardin (y compris les pots!)

Un potager ou des fleurs à cultiver cet été? Quelle bonne idée! Non seulement ça vous permettra de vous connecter à la nature tout en restant chez vous, mais ça pourrait vous donner en prime des fruits et légumes frais à déguster et une belle occasion de bouger.

Besoin d'inspiration pour mener à terme votre projet? Faites le plein d'astuces jardinage et découvrez les multiples avantages de réaliser votre propre espace vert en consultant le dossier Côté jardin.

www.defisante.ca/passer-a-laction/dossiers/cote-jardin

www.facebook.com/defisante

www.instagram.com/defisante.ca





Quelques mots...

6 vidéos • 11 visionnements • Mise à jour il y a 7 jours



nord temis

S'ABONNER

- 1  Confinement en famille...
nord temis
6:07
- 2  La clé de l'histoire... Episode 1
nord temis
5:52
- 3  Les rameaux, qu'est-ce que c'est ?
nord temis
3:40
- 4  Benediction des rameaux
nord temis
10:45
- 5  Benediction des rameaux
nord temis
10:45

MOT DE LA FABRIQUE

Voici des moyens mis à votre disposition afin de garder contact avec la paroisse

MESSE DU DIMANCHE

Pour la messe du dimanche (rendez-vous dominical) enregistrée par TV Témis, on peut la suivre de trois manières :

- En direct à télé Canal 97, le lundi, mercredi, vendredi, dimanche à 10h et 18h
- En différé, sur la chaîne [YOUTUBE de TV Témis](#)
- En tout temps, sur la page [Facebook de TV Témis](#)

LES CAPSULES

Pour les capsules, elles sont disponibles aux endroit suivants :

- Page facebook de la [Fabrique de Guigues](#)
- Youtube : [nd.temis-abitibi.ca](https://www.youtube.com/nd.temis-abitibi.ca)
- Site internet de [TV Temis - temis.tv](https://www.tvtemis.com)
- Page facebook de [Rénal Dufour](#)
- Page facebook du [Diocèse de Rouyn-Noranda](#)
- [TVC9](#) le dimanche à 12h30



Ça va bien aller!

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODES 03 + 64
QUEMETRO + HEBCHA

Pandémie de la COVID-19

Annulation de toutes les activités de la Fête de la pêche et de celles associées au programme Pêche en herbe

Québec, le 23 avril 2020 – Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), en lien avec la Fondation de la faune du Québec (FFQ), se voit dans l'obligation d'annuler la Fête de la pêche, en raison de la situation qui a cours au Québec concernant la pandémie de la COVID-19. Les activités du Programme de soutien à l'ensemencement des lacs et des cours d'eau (PSELCE) et celles associées au programme Pêche en herbe sont aussi annulées pour l'été 2020.

Collaboration de la population

Le MFFP demande aux amateurs de chasse, de pêche et de piégeage de respecter les directives et les recommandations de la Direction générale de la santé publique relatives à la pandémie de la COVID-19. Ainsi, rappelons que les chasseurs, pêcheurs et piégeurs doivent notamment :

- éviter de se déplacer d'une région ou d'une ville à l'autre, sauf en cas de nécessité. Les déplacements liés aux loisirs ne sont pas considérés comme « nécessaires »;
- respecter l'interdiction de se rassembler à l'intérieur ou à l'extérieur;
- maintenir, en tout temps, une distance de 2 mètres entre les personnes qui ne résident pas à la même adresse;
- éviter de faire du camping dans les zones d'exploitation contrôlée (zecs).

Par ailleurs, le MFFP rappelle que la réglementation portant sur les activités de chasse, de pêche et de piégeage continue de s'appliquer et que les services de la Protection de la faune du Québec sont maintenus, en collaboration avec les organismes gestionnaires de territoires fauniques et les assistants à la protection de la faune.

De plus, il est toujours obligatoire de détenir un permis de chasse, de pêche ou de piégeage (sauf pour la zone de pêche no 21, où il est autorisé de pêcher dans le fleuve Saint-Laurent sans permis). Les permis sont disponibles chez les mandataires dont l'activité figure parmi les services essentiels.

Durant la pandémie

Le MFFP poursuit ses opérations tout en demeurant en veille active et en suivant en continu l'évolution de la pandémie.

Le MFFP tient à rappeler que les lois et règlements qui s'appliquent aux activités de chasse, de pêche et de piégeage restent valides en toute circonstance.

La mission du MFFP est d'assurer, dans une perspective de gestion durable, la conservation et la mise en valeur des forêts, de la faune et des parcs nationaux pour contribuer à la prospérité et à la qualité de vie des Québécois.

Le MFFP encourage toute personne qui souhaite s'informer sur la COVID-19 à consulter le [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus) ou encore à téléphoner au 1 877 644-4545.

Les citoyens sont aussi invités à poursuivre leur collaboration en rapportant tout acte de braconnage ou intervention qui va à l'encontre de notre patrimoine faunique ou de ses habitats à [SOS Braconnage](#) au 1 800 463-2191, [en ligne](#) ou [au bureau de protection de la faune le plus près](#).

Pour en savoir plus, consultez le mffp.gouv.qc.ca et les réseaux sociaux :

 <https://www.facebook.com/ForetsFauneParcs>
 https://twitter.com/MFFP_Quebec

- 30 -

Sources :

Catherine Ippersiel
Direction des communications
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Tél. : 418 446-1477
medias@mern-mffp.gouv.qc.ca

Mylène Bergeron
Fondation de la faune du Québec
Tél. : 418 644-7926, poste 135, ou 418 575-5728

Votre 
gouvernement

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CODE CNW 01
HEBBIL

COVID-19

Les 700 000 arbres qui devaient être distribués dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts serviront au reboisement des forêts québécoises

Québec, le 1er mai 2020 – En raison de la pandémie actuelle de la COVID-19, le Gouvernement du Québec annonce que les quelque 700 000 arbres qui devaient être distribués aux quatre coins de la province dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts seront plutôt mis en terre dans différents lieux propices à la plantation. Ces arbres contribueront ainsi au reboisement des forêts privées et publiques québécoises.

Québec annonce également que le programme Mon arbre à moi est reporté à l'an prochain, si les conditions le permettent. Tous les parents inscrits seront contactés et pourront obtenir un plant d'arbres pour leur enfant lors des remises de la prochaine édition.

Calendrier modifié

Par ailleurs, le programme de l'édition 2020 du Mois de l'arbre et des forêts a dû être modifié afin de répondre aux exigences de la Santé publique. Cette année, un important volet de ce programme sera donc déployé sur les plateformes sociales.

Chroniques d'information, cahiers spéciaux dans les journaux, capsules et jeux-questionnaires seront au nombre des activités maintenues. C'est là de quoi satisfaire la curiosité des centaines de milliers de passionnés qui auront la possibilité d'en apprendre davantage sur l'importance du bois dans toutes les sphères de nos vies.

Faits saillants :

Annuellement, près d'un millier d'activités sont organisées dans les 17 régions administratives du Québec au cours du mois de mai, dans le cadre des célébrations du Mois de l'arbre et des forêts.

Cette année, la pandémie force le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) à annuler sa remise d'arbres. En offrant les arbres aux agences de mise en valeur des forêts privées du Québec et en procédant à des mises en terre dans les forêts publiques, un objectif important en termes de plantation sera atteint.

La page Facebook du Ministère sera la source incontournable pour connaître l'ensemble des activités prévues.

Durant la pandémie :

- Le MFFP poursuit ses opérations tout en demeurant en veille active et en suivant en continu l'évolution de la pandémie.
- La mission du MFFP est d'assurer, dans une perspective de gestion durable, la conservation et la mise en valeur des forêts, de la faune et des parcs nationaux pour contribuer à la prospérité et à la qualité de vie des Québécoises et des Québécois.
- Le MFFP encourage toute personne qui souhaite s'informer sur la COVID-19 à consulter le [Quebec.ca/coronavirus](https://www.quebec.ca/coronavirus) ou encore à téléphoner au 1 877 644-4545.
- Soutenez les commerçants québécois en encourageant leurs ventes et, du même coup, encouragez l'achat local! Visitez lepanierbleu.ca pour connaître les différentes initiatives d'achat local du Québec.

Liens connexes :

Pour obtenir des renseignements sur le Ministère et en savoir plus sur ses activités et ses réalisations, consultez le mffp.gouv.qc.ca et les réseaux sociaux :

 <https://www.facebook.com/ForetsFauneParcs>

 https://twitter.com/MFFP_Quebec

– 30 –

Source :

Sylvain Carrier
Relationniste de presse
Ministère des Forêts,
de la Faune et des Parcs
Tél. : 418 627-8609, poste 3021
sylvain.carrier@mern-mffp.gouv.qc.ca

Votre 
gouvernement

5700, 4^e Avenue Ouest, A-301
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 643-7295
www.mffp.gouv.qc.ca

COVID-19

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW 01
HEBBIL

Mise en place de nouvelles mesures pour procéder à l'enregistrement à distance du gibier

Québec, le 20 avril 2020 – À l'approche de l'ouverture de la saison de chasse au dindon sauvage et à l'ours noir, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) annonce la mise en place de mesures d'enregistrement du gibier à distance afin de permettre aux citoyens de pratiquer ces activités dans le respect des règles de la Direction générale de la santé publique visant à lutter contre la propagation de la COVID-19.

Rappelons également qu'il est obligatoire pour les chasseurs et les pêcheurs de se procurer un permis pour la pratique de la chasse, de la pêche et du piégeage et de se conformer, en tout temps, aux mesures suivantes afin de limiter la propagation de la COVID-19 :

- Éviter de se déplacer d'une région ou d'une ville à l'autre, sauf en cas de nécessité. Les déplacements liés aux loisirs ne sont pas considérés comme « nécessaires ». Ainsi, les chasseurs et piégeurs doivent pratiquer leur activité près de leur résidence principale dans le respect des lois et règlements.
- Interdiction de se rassembler à l'intérieur ou à l'extérieur.
- Maintenir en tout temps une distance de 2 mètres entre les personnes qui ne résident pas à la même adresse.
- Pas de camping sur les zones d'exploitation contrôlée (zecs).

Mesures d'enregistrement à distance

Les mesures d'enregistrement proposées permettront à la clientèle qui n'aurait pas accès à une des stations d'enregistrement légalement ouvertes en cette période de pandémie de pouvoir procéder à l'enregistrement sans devoir se déplacer et ainsi respecter les directives données par la Direction générale de la santé publique sur les déplacements et la distanciation sociale.

Ainsi, les chasseurs et les piégeurs pourront enregistrer leur gibier en ligne, sans frais, à l'aide d'un formulaire disponible sur le site du MFFP au mffp.gouv.qc.ca/la-faune/stations-denregistrement à compter du 24 avril prochain, juste à temps pour le début de la chasse au dindon sauvage.

Les chasseurs et les piégeurs qui n'auront pas accès à un appareil mobile ou à un service Internet auront la possibilité d'appeler au service à la clientèle du MFFP au 1 877 346-6763 sur les heures d'ouverture pour procéder à l'enregistrement de leur gibier sans frais.

Informations à fournir lors de l'enregistrement en ligne

Rappelons que l'enregistrement du gros gibier ou d'un dindon sauvage est obligatoire en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et des règlements qui en découlent. Le chasseur qui a abattu un ours noir ou un dindon sauvage devra enregistrer lui-même son animal dans les 48 heures suivant sa sortie du lieu de chasse et dans les 15 jours pour ce qui est du piégeage de l'ours noir.

Le chasseur ou le piégeur devra rassembler les informations suivantes avant d'effectuer l'enregistrement en ligne ou contacter le service à la clientèle, dont :

- le numéro du certificat du chasseur;
- le numéro du permis;
- le type de gibier;
- le moment et le lieu où il a été abattu (la municipalité, la zone de chasse ou l'unité de gestion des animaux à fourrures).

Finalement, notons que les agents de la Protection de la faune continuent d'assurer une présence partout sur le territoire du Québec afin que les activités de chasse et pêche se fassent dans le respect des lois.

Durant la pandémie

- Le MFFP poursuit ses opérations tout en demeurant en veille active et en suivant en continu l'évolution de la pandémie.
- Le MFFP tient à rappeler que les lois et règlements qui s'appliquent aux activités de chasse, de pêche et de piégeage restent valides en toute circonstance.
- La mission du MFFP est d'assurer, dans une perspective de gestion durable, la conservation et la mise en valeur des forêts, de la faune et des parcs nationaux pour contribuer à la prospérité et à la qualité de vie des Québécois.
- Le MFFP encourage toute personne qui souhaite s'informer sur la COVID-19 à consulter le [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus) ou encore à téléphoner au 1 877 644-4545.

Liens connexes :

- Pour obtenir des renseignements sur l'évolution de la situation et les décisions relatives à la chasse, à la pêche et au piégeage qui pourraient être révisées afin de respecter les directives gouvernementales, consultez le mffp.gouv.qc.ca et les réseaux sociaux :

 <https://www.facebook.com/ForetsFauneParcs>

 https://twitter.com/MFFP_Quebec

- 30 -

Source :

Catherine Ippersiel
Relationniste de presse
medias@mern-mffp.gouv.qc.ca
Tél. : 418 627-8609, poste 3071


Votre
gouvernement

5700, 4^e Avenue Ouest, A-301
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 643-7295
www.mffp.gouv.qc.ca

Le Réseau BIBLIO ATNQ donne accès à la lecture grâce à toutes ses ressources en ligne!

(Rouyn-Noranda, 27 mars 2020) — Pendant qu'une majorité de personnes est confinée à la maison et que les bibliothèques publiques sont temporairement fermées, il est important de rappeler que le Réseau BIBLIO Abitibi-Témiscamingue Nord-du-Québec offre gratuitement des livres numériques en français et en anglais de tout type (romans, documentaires, bandes dessinées, etc.), des revues numériques en plusieurs langues ainsi que des ressources numériques jeunesse, le tout disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 sur notre Web à mabiblio.quebec.

Livre en français

La plateforme prenumerique.ca propose plus de 5 100 titres en français. La disponibilité des livres a été augmentée donnant ainsi la chance à plus d'un abonné de lire un même titre en même temps diminuant ainsi le nombre de réservations.

Livres en anglais

OverDrive, c'est la plateforme qui propose à ce jour 2 463 livres numérique en anglais.

BibliMags : offre 5 400 revues numériques en 60 langues.

World Book : c'est une ressource pour les jeunes qui propose quatre volets distincts permettant un apprentissage ludique : Early Learning, Kids, eBooks et l'Encyclopédie Découverte. À découvrir : jeux, articles, vidéos, histoires audio pour apprendre l'anglais, documentaires jeunesse et plus encore!

Vous n'êtes pas abonné à votre bibliothèque?

Pas de problème, vous pouvez le faire en ligne en tout temps et en direct. L'abonnement sera actif immédiatement. Allez sur le site Web : mabiblio.quebec et cliquez sur le menu m'abonner à gauche de la page.

Aide en ligne

Un important réseau d'entraide s'est aussi créé à l'échelle nationale afin de soutenir la population au cours des prochaines semaines. En effet, une équipe spéciale composée de membres du personnel de plusieurs bibliothèques du Québec a été mobilisée dans le but d'aider les Québécois à accéder aux ressources en ligne de leur biblio et de répondre à leurs questions. Pour communiquer avec cette équipe, il suffit de consulter le site Internet www.infobiblio.ca, un nouveau site Web créé spécifiquement à cette occasion.

Un nouveau microsite pour les heures du conte en ligne!

Les bibliothèques publiques usent actuellement de créativité pour assurer des services à leurs citoyens. Entre autres, on peut penser au lancement d'un tout nouveau microsite : www.heureduconte.ca. Créé spécifiquement pour répondre aux enjeux de la crise actuelle et divertir les familles, le site rassemble et met en valeur les heures du conte virtuelles se conformant à la Loi sur le droit d'auteur. Il propose un inventaire des heures du conte disponibles pour écoute en différé, un calendrier d'heures du conte en direct ainsi que des balados et livres audio pour enfants. Par ailleurs, puisque les bibliothèques publiques sont solidaires de l'ensemble de la chaîne du livre, la diffusion des œuvres via ces prestations ont toutes reçu les autorisations des ayants droit des œuvres lues.

Le contexte dans lequel nous sommes force les équipes des bibliothèques à innover. Les résidents sont invités à rester à l'affût, car d'autres actions seront également réalisées prochainement un peu partout à travers la province pour donner la chance à tous de profiter d'une large gamme de services.

Soyez informé!

Le Réseau BIBLIO vous informe de toute nouveauté sur ses différentes plateformes de communication :

Web : mabiblio.quebec

Facebook : Réseau BIBLIO Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec

Louis Dallaire, directeur général
louis.dallaire@reseaubiblioatnq.qc.ca
819 762-4305, poste 23

LES PETITES ANNONCES



PROPRIÉTAIRES :
Micheline Barrette & Yvan Herbet
34, rue Principale Nord
St-Bruno-de-Guigues (Québec)
J0Z 2G0

TÉL. : **819-728-2400**

TÉLÉCOPIE : 819-728-2401
COURRIEL : boucherie@boucherieguigues.com

SERVICE DE LIVRAISON

- Commande par téléphone
- Service gratuit
- Livraison la journée même (selon dispos)

HEURES D'OUVERTURE

Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	8 h @ 18 h
Mercredi	8 h @ 18 h
Jeudi	8 h @ 18 h
Vendredi	8 h @ 20 h
Samedi	8 h @ 17 h

MESURES D'HYGIÈNES

- Maximum 5 personnes à la fois
- Lavage des mains obligatoire à l'entrée
- Une seule personne par panier
- Parcours à suivre
- Distance à respecter

Chambres (2) à louer

Nous offrons 2 chambres à louer dans une maison de 7½ à partager.

Maison entièrement rénovée en 2019.

Lieu : St-Bruno-de-Guigues
Pour information : 819 354-0199

RESTO DU
COLISÉE

Chère clientèle, merci de votre fidélité malgré ce moment difficile. Je continue à opérer le resto, en ne sachant jamais demain ce qui arrivera. J'y vais au jour le jour selon les recommandations et l'achalandage. Tenez-vous au courant avec la page facebook du resto. J'y mets tous les changements!

Merci de votre compréhension

**HEURES
D'OUVERTURE**

Lundi : Fermé
Mardi : Fermé
Mercredi : Fermé
Jeudi : 11 h à 18 h 30
Vendredi : 11 h à 18 h 30
Samedi : 11 h à 18 h 30
Dimanche : 11 h à 18 h 30

Sandra et son équipe
11, rue Beauchamps
819 629-5397



Pour vous mettre au courant
RESTO DU COLISÉE



Distributrice des produits d'herboristerie :
LA CLEF DES CHAMPS.

Annie Pelchat
59, Principale Nédélec
819 784-2008
anniepelchat47@hotmail.com

MASSOTHÉRAPIE

Massage : détente, thérapeutique, énergétique, pierres chaudes, drainage lymphatique, femme enceinte.

CONSULTATION EN NATUROTHÉRAPIE

L'objectif de la naturothérapie est de stimuler les facteurs favorisant la santé autant que d'atténuer les facteurs défavorables à une santé optimale.

SOINS DE CORPS

HARMONISATION DES CHAKRAS

REIKI

Possibilité de rendez-vous à votre domicile pour 4 personnes et plus.

Reçu pour assurance disponible.

SERVICE MÉNAGER

Micheline Aylwin

Service disponible au village seulement.

Possibilité d'entente de transport.

- Ménage régulier à 15 \$/hre
- Service de grand ménage disponible à 20 \$/hre

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 819 629-8576



Les Paniers CréATifs

Saison 2020

Que sont les Paniers CréATifs?

Nos Paniers CréATifs sont des paniers hebdomadaires de légumes, fruits et de prêt-à-manger.

Ces paniers hebdomadaires sont vendus sous forme d'abonnement pour la saison estivale. En vous abonnant aux Paniers CréATifs, vous recevrez un panier tous les mercredis du 24 juin au 23 septembre au point de chute que vous aurez choisi (Guigues, Ville-Marie, Lorrainville).

Pour plus d'information sur les abonnements, sur le contenu des paniers et sur la marche à suivre contactez-nous!

Surveillez l'ouverture de notre boutique dès la première semaine de juin!



819-728-2622
www.ledenrouge.com

